

Dans la route du Fond du Lac au saut de Sainte-Marie, je me trouvai sous les ordres de M. Morrison ; mais j'eus à subir de ses bateliers de si mauvais traitements, que je leur demandai de me débarquer sur le rivage, à vingt-cinq milles du saut. Là, M. Schoolcraft voulut m'engager comme interprète ; je ne pus accepter cette proposition. J'avais appris que le peu de meubles laissés par moi à Mackinac avaient été saisis pour payer la pension de mes enfants ; leur état exigeait ma présence : je m'y rendis donc, et le colonel Boyd m'y engagea comme interprète indien. J'en remplis les fonctions jusqu'en 1828, époque où mécontent de la manière dont j'étais traité, j'allai à New-York prendre des arrangements pour la publication des mes Mémoires. A mon retour vers le nord, M. Schoolcraft, toujours agent indien au saut de Sainte-Marie, me prit pour son interprète ; et, depuis ce moment, j'ai résidé en cet endroit avec ma famille.

Trois de mes enfants sont encore avec les Indiens, dans le nord : les deux filles, à ce que j'ai appris, viendraient volontiers me rejoindre, si elles pouvaient s'évader ; mon fils, plus âgé, est fortement attaché à la vie de chasseur, qu'il a menée si longtemps. J'ai quelque espérance de pouvoir tenter un nouvel effort pour ramener mes filles.

